

SURFADUR®

“Le surdoué”

DEFINITION

Le SURFADUR est un durcisseur de surface haut de gamme, constitué de :

Un complexe pulvérulent de surfaçage à très haut durcissement et pratiquement sans retrait, constitué de liants et de matières minérales et métalloïdiques spéciales à fortes affinités de liaison et dont les proportions et les répartitions granulométriques sont spécifiques et complémentaires, et d'un liant spécialement traité évitant le déchaussement des agrégats et augmentant la résistance aux agressions chimiques.

Une résine liquide (émulsions de résines synthétiques) pour une action de cure.

MODE D'APPLICATION

Saupoudrage de 3 à 5 kg de poudres sèches au m² (cette consommation minimum de base peut être augmentée selon la couleur et l'aspect de finition souhaitée). Cette charge doit être appliquée sur la surface convenablement dressée d'un béton ou d'un mortier encore en phase pâteuse. Talochage puis lissage de préférence à l'hélicoptère et ensuite pulvérisation de la résine anti-poussière à raison de 80 gr/m². Ne plus toucher avant durcissement complet.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- + Résistance à l'usure :**
Les essais effectués avec l'abrasimètre SF mis au point par notre laboratoire ont montrés que la résistance à l'usure du SURFADUR est 60 fois supérieure à celle d'un mortier normalisé sans durcisseur et de 3 à 10 fois supérieure aux produits utilisés usuellement sur le marché. Les résultats ont pu être obtenus grâce à la composition spécifique du produit donnant un durcissement homogènes et intimes du SURFADUR, ce qui supprime l'inévitable déchaussement des agrégats dus par l'usure du liant intergranulaire moins résistant.
- + Résistance au poinçonnement dynamique (billage) :**
diamètre d'empreinte sous chute de 1,60 m d'une bille de 30 mm de diamètre = 5 mm de diamètre d'empreinte.
- + Résistance à la compression :**
1 200 kg/cm² environ.
- + Résistance au poinçonnement statique :**
sous 50 kg/force, empreinte de 1 / 10 mm.
- + Fissurabilité à l'anneau :**
temps de fissuration : 117 heures 30.
- + Imperméabilité à l'eau :**
bonne après surfaçage mécanique serré.
- + Anti-dérapance :**
coefficient 0,35 si finition «peau de mouton».
- + Résistance aux agressions chimiques :**
insensibilité aux huiles et aux hydrocarbures, aux acides jusqu'au pH 4,5 et aux bases jusqu'au pH 14.

Agréments CEBTP :
n° 642.7.378/1 - 378/2 - 378/3 ; 642.7.387/1 - 387/2 ; 422.7.337.

DOMAINES D'UTILISATION

Le SURFADUR convient pour tous les sols soumis à la circulation et à l'usure des sollicitations mécaniques importantes (circulation, abrasion, roulage, etc...) et dans tous les cas où il est demandé des qualités absolument anti-poussière. Le SURFADUR peut être fini lisse ou granuleux suivant l'aspect recherché.

CONDITIONNEMENT

Poudre : sacs de 25 kg.
Résine : cubitainers de 5, 10 ou 20 kg.

Conservation-Stockage :

Poudre / 6 mois dans son emballage d'origine dans un endroit sec.
Résine / 3 mois hors gel et fortes chaleurs.



JOINTS

Le SURFADUR doit être appliqué en frais sur frais sur une chape de microbéton ou un dallage béton.

Ces chapes ou dallages doivent être découpées par des joints :

- + de retrait réalisés par sciage 1/3 de la hauteur (chape ou dallage en respectant les règles du DTU 13.3),

- + de dilatation, toute hauteur en respectant le calepinage pour les sols couverts et la largeur de ceux existants dans le support ou tous les 25 ml en extérieur,

- + d'isolation toute hauteur par pose d'une mousse contre les éléments verticaux fondés,

- + de construction (toute hauteur par coffrage puis ouverture par sciage),

Le DTU 13.3 étant le seul à prendre en compte : «les sols en béton fini par une couche d'usage» ; nous conseillons aux entrepreneurs qui appliquent nos produits de suivre les indications du DTU 13.3, pour les dallages, la dimension du plus grand côté doit être au plus égale à 5 mètres, et de respecter les limites suivantes : longueur \leq 1,5 la largeur.

Nous préconisons de ne pas dépasser ces limites que les dallages soient sous abri ou soumis aux intempéries, soit des panneaux carrés (5 m x 5 m maxi) ou rectangulaires (5 m x 3,33 m maxi).

Nous vous rappelons que le DTU 13.3 précise au chapitre 5, page 13 :

«LA FISSURATION DU BETON ARMÉ OU NON étant un phénomène inhérent à la nature du matériau, le présent document vise à limiter la densité et l'ouverture des fissures sans prétendre à éviter leur formation».

Nos conseils vont dans ce sens et sont valables pour les chapes ou les dallages réalisés à l'intérieur ou à l'extérieur.



COLORATION

Le SURFADUR peut être livré en gris naturel ou coloré en rouge, brun, vert, ocre, gris clair, gris foncé ou noir ou en version «éclaircie» blanc cassé, beige rosé, jaune clair ou vert clair.

La couleur du SURFADUR qui est appliqué sur le béton frais variera avec le séchage du béton sur lequel il est incorporé. Il est donc parfaitement impossible que l'aspect définitif soit obtenu sans que ce séchage soit complet et sans que la surface ait subi un certain patinage dû à son utilisation.

Le choix d'un sol béton coulé en place doit se faire en tenant compte de ces paramètres physiques incontournables. Juger l'aspect d'un sol qui a moins de 6 semaines de séchage ou juste après l'enlèvement des protections est impossible.

Nous vous rappelons que le SURFADUR existe en dalles préfabriquées (taille maxi 1,20 m x 1,20 m). Ces dalles sèchent dans nos ateliers et arrivent sur les chantiers dans leur aspect définitif. Elles sont conseillées pour les petites surfaces (car elles éliminent les finitions manuelles des bords ou des angles) ou pour les chantiers où le délai entre le coulage et la livraison est inférieure à deux mois.



FINITIONS

Si le SURFADUR est utilisé pour réaliser des sols décoratifs, il est conseillé d'appliquer sur le SURFADUR sec (4 à 5 semaines après le coulage) une résine ou une cire de protection type SURFANET E (effet satiné) ou SURFANET R (effet mouillé).

Le SURFANET R ou E s'applique sur les sols intérieurs ou extérieurs soit :

- + Finitions en intérieur : lissée,
- + Finitions en extérieur : talochée, «peau de mouton»,

Pour les sols lissés, l'aspect final du SURFADUR dépend totalement de son lissage mécanique.

Il est impossible de lisser mécaniquement les angles ou les rives des voiles. Il est donc toujours préférable de prévoir des plinthes, un habillage mural ou des éléments préfabriqués.



ENTRETIEN

Nous avons mis au point une gamme de trois produits : SURFANET C - D - P qui permettent avec une mono-brosse ou une auto-laveuse de nettoyer efficacement et rapidement les sols en SURFADUR.

CLAUSES DE RESPONSABILITE

Les informations contenues dans cette notice sont données à titre indicatif en fonction de nos connaissances. Elles n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de vente et ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Pour chaque produit, une étude devra être réalisée en coordination avec nos services. Le choix de l'épaisseur du SURFADUR à mettre en place devra tenir compte de la qualité du support, de l'aspect et des performances désirées.

